

## MAIRIE D'ILLANGE

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 25 mai 2020 à 19h30  
(art L 127-17 du Code des Communes)

**Il peut être pris librement connaissance, en mairie,  
du texte complet des délibérations**  
Présidence : Marc LUCCHINI



DANIEL PERLATI  
MAIRE

**Présents :** M. Marc LUCCHINI - M. Christian SUBTIL - Mme Martine GERGAUD - M. Christophe LEYENDECKER - Mme Monique LEYENDECKER - M. Dominique LE PEMP - Mme Valérie HASELMEIER – Mme Marie-Christine HAHN – M. Didier BLOT - Mme Nathalie JUNG - M. Didier JACQUES - Mme Christine KUNERAT – M. Jean-Michel ACHARD – Mme Sophie FROMOND – M. Yann CARDELLINI – Mme Ingrid NEYERS – M. Joris ANDRE – Mme Carole BLOT – M. Gino GAUDIO.

Conseillers élus : 19 – En exercice : 19 – Présents : 19

#### **Installation des conseillers municipaux**

**Election du Maire : M. Marc LUCCHINI (19 voix)**

**Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints (19 voix pour la liste) :**

1er adjoint	M. SUBTIL Christian
2ème adjointe	Mme GERGAUD Martine
3ème adjoint	M. LEYENDECKER Christophe
4ème adjointe	Mme LEYENDECKER Monique
5ème adjoint	M. LE PEMP Dominique

Lecture de la charte de l'élu local par M. le Maire

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **1. Indemnités de fonction des maire, adjoints et conseillers municipaux délégués**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les indemnités de fonctions du maire, des adjoints et conseillers municipaux délégués à compter du 26 mai 2020 correspondant au barème fixé à l'article L2123-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## 2. Délégation de fonction à trois conseillers municipaux

L'assemblée, à l'unanimité, désigne :

- Communications : Mme Valérie HASELMEIER
- Technique : Mme Marie-Christine HAHN
- Environnement : M. Didier BLOT

## 3. Délégations données au Maire

L'assemblée, considérant qu'il y a lieu d'assurer un fonctionnement rapide de l'administration, donne au Maire, à l'unanimité, les délégations conformes à l'article L2122-22 du CGCT.

Séance levée à 20h20

Illange, le 26 mai 2020

Le Maire,

